SCHWEIZERISCHER AKKREDITIERUNGSRAT
CONSEIL SUISSE D'ACCRÉDITATION
CONSIGLIO SVIZZERO DI ACCREDITAMENTO
SWISS ACCREDITATION COUNCIL

Le Conseil suisse d'accréditation accrédite

à la demande de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité AAQ

la filière d'études

BSc en Soins infirmiers

de la

Haute école spécialisée de Suisse occidentale

selon la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) et la Loi sur les professions de la santé (LPSan).

L'accréditation est valable jusqu'au

17 septembre 2033

Berne, le 18 septembre 2026

Pr Dr Daniela Freisler-Mühlemann
Vice-présidente du Conseil suisse d'accréditation